



SOMMAIRE

- ▶ **SALADES** : les conditions sont propices aux maladies.
- ▶ **CELERI** : vol de mouche de la carotte dans le Béthunois.
- ▶ **POIREAU** : surveillez la rouille et les mouches mineuses.
- ▶ **CHOU** : attention aux maladies.
- ▶ **CAROTTE** : situation saine.
- ▶ **ENDIVE** : l'*alternaria* est toujours présente. Attention aux pucerons lanigères.
- ▶ **HARICOTS** : premiers pucerons lanigères observés, faible pression sanitaire dans l'Aisne.
- ▶ **NOTES NATIONALES** : pression modérée de sclérotinia et botrytis. Vols d'*Héliothis* en baisse.

SALADES

Réseau : 4 parcelles fixes et 5 piègeages

Stade : de 6 feuilles à récolte

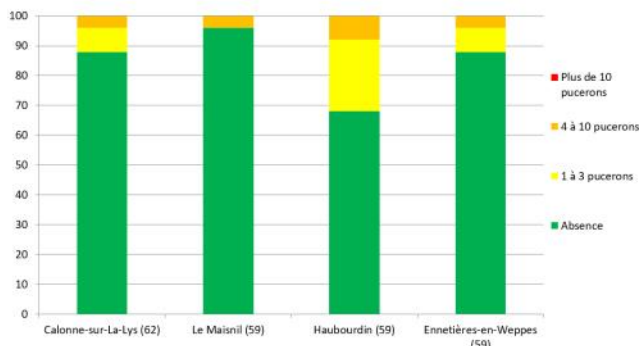
Pucerons du feuillage

La pression stagne par rapport à la semaine dernière. Quelques auxiliaires ont été observés sur les parcelles du réseau (araignées, pucerons parasités). De plus, les précipitations et les températures assez fraîches prévues à partir de dimanche ne vont pas favoriser leur développement. Certaines variétés sont résistantes au puceron rouge *Nasonovia ribisnigri*.



Puceron aptère (FREDON HdF)

Pourcentage de salades avec la présence de pucerons aptères



Puceron parasité (FREDON HdF)



Mildiou sur la face inférieure (FREDON HdF)

Mildiou (*Bremia lactucae*)

Du mildiou est présent sur feuilles de chêne à Calonne-sur-la-Lys (62) et Haubourdin (59). Les conditions climatiques prévues dans les prochains jours (températures comprises entre 12 et 24°C et précipitations) seront favorables au développement de la maladie. Soyez vigilants même si vous avez des variétés qui sont résistantes aux souches 29-40 en *Bremia*. Les infestations sont possibles entre 5 et 20°C avec un optimum compris entre 10 et 15°C. Les conditions humides lui sont favorables pour s'implanter et se disséminer. Il existe des variétés résistantes mais elles sont rapidement contournées : les nouvelles combinaisons de gènes de résistance introduites dans les variétés sont dépassées au bout de quelques années. Des mesures prophylactiques existent : choix de parcelles aérées et bien drainées, inspection des plants à la réception, réduction des densités de plantation sur les planches, désherbage soigné (pour ne pas laisser la parcelle envahie de séneçons et laitrons qui sont hôtes de ce pathogène), irrigation le matin, destruction des résidus de cultures immédiatement après la récolte, débâchage précoce au printemps...



Noctuelle gamma (*Autographa gamma*)

Les captures de noctuelles sont en légère augmentation cette semaine. Des dégâts de chenille ont été observés sur 8% des pieds à Haubourdin (59). Les températures « fraîches » et les pluies annoncées pour les prochains jours ne vont pas être favorables au développement des chenilles. Restez vigilants et observez régulièrement vos parcelles pour détecter les chenilles.



Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les salades ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...

B

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur chenilles. Il s'agit des substances actives suivantes : *Steinernema feltiae* (sous abri uniquement), *Bacillus thuringiensis* subsp. *aizawai* et de *Bacillus thuringiensis* subsp. *Kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>.

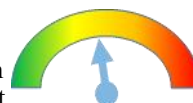


Dégâts de chenille (FREDON HdF)

Site de piégeage	Noctuelle gamma
Calonne-sur-la-Lys (62)	1
Ennetières-en-Weppes (59)	0 ↓
Haubourdin (59)	0
Le Maisnil (59)	35 ↑
Avelin (59)	20 ↑
Vignacourt (80)	7,5 ↓
Trosly-Breuil (60)	0,5 ↑
Longpré-les-Corps-Saints (80)	0
Saint-Maulvis (80)	0

Sclérotinia

A Haubourdin (59) et Ennetières-en-Weppes (59), du sclérotinia est observé. Attention, la pression semble augmenter et les conditions météorologiques prévues, avec des températures modérées et des précipitations créent un environnement propice à l'apparition de cette maladie.



Le sclérotinia est un champignon reconnaissable au mycélium blanc recouvrant le collet des salades, ainsi qu'aux scléroties noirs mesurant de 2 à 20 mm de long. Les conditions favorables au développement de cette maladie sont des températures comprises entre 4 et 30°C, avec un optimum à 20°C, ainsi que des conditions humides voire pluvieuses. Les pieds prêts à être récoltés sont généralement davantage touchés. Des mesures prophylactiques et de lutte alternatives peuvent être mises en place : modérer les apports azotés, choisir une parcelle bien drainée, éviter l'humidité sur le feuillage, retirer la bâche en place si possible, ne pas enfouir les mottes trop profondément, éliminer et détruire les plants atteints...

B

Il existe un produit de **biocontrôle** autorisé contre Sclérotinia. Il s'agit de la substance active *Coniothyrium minitans*. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>.



Sclérotinia (FREDON HdF)

Dégâts de gibiers

Des problèmes de gibiers sont présents à Habbourdin (59) et Le Maisnil (59). Restez vigilants vis-à-vis du gibier. Les dégâts sur les jeunes plantations dont la motte est tirée par les oiseaux (pigeons, corbeaux, perdrix, ...) impactent la reprise des plants. Les problèmes sont souvent inféodés aux secteurs. Les dégâts causés par le gibier sont préjudiciables pour le rendement car ils entraînent la destruction partielle de plants. Des mesures prophylactiques existent (clôtures, filets anti-pigeons, effaroucheurs, ...), elles doivent être adaptées aux espèces présentes et à l'environnement de la parcelle (habitations, ...). Le coût et le temps nécessaire pour la mise en place et l'entretien de ces « outils » doivent aussi être pris en compte. Bien que l'efficacité de ces mesures semble limitée (notamment en raison de l'accoutumance du gibier aux méthodes d'effarouchement), leur mise en place permet de réduire les dégâts. Afin d'augmenter l'efficacité de ces techniques, il est nécessaire de les combiner et de les alterner. Ces systèmes ne permettent pas d'éliminer les nuisibles, il est possible de contrôler les populations en les régulant. En ce qui concerne les nuisibles (la liste est différente pour chaque territoire), les documents nécessaires à leur régulation sont disponibles auprès des Fédérations de Chasse de chaque département. Les Fédérations de Chasse pourront ainsi vous renseigner sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse, sur la liste des espèces classées nuisibles dans votre commune, sur les formulaires de demande de destruction et les autorisations à tir, etc. Elles pourront également vous fournir les informations concernant l'indemnisation des dégâts causés par le grand gibier (sanglier, chevreuil, cerf, ...) sur les cultures et récoltes agricoles.



Dégâts de gibier (FREDON HdF)

Mouche mineuse

A Calonne-sur-la-Lys (62), des piqûres et dégâts de mouche mineuse sont constatés sur quelques pieds. Les dégâts sur laitue sont généralement dus à une petite mouche de 1,7 à 2,3 mm de coloration jaune et noire: *Liriomyza huidobrensis*. Il est également possible de rencontrer une autre mouche un peu plus petite *Liriomyza trifolii*. Les dégâts occasionnés sur laitue sont essentiellement des piqûres nutritionnelles, cratères en dépression et de ponte qui peuvent provoquer des nécroses de la feuille. Les mines sont surtout localisées sur les feuilles les plus âgées, ce qui peut provoquer un parage important. Le cycle complet de *L. huidobrensis* peut se réaliser en 3 semaines: 3-4 jours avant l'éclosion de l'œuf, 5-6 jours de développement de la larve, puis la larve se transforme en puppe qui tombe au sol ou reste fixée à la feuille et donne naissance 7 à 14 jours après à l'adulte. Pour le moment, il n'y a pas de conséquences majeures sur les salades à cause de ce ravageur mais c'est un ravageur très polyphage et qui se multiplie rapidement. Mettez en place des mesures préventives: détruisez les déchets, éliminez les adventices, évitez la coexistence dans la pépinière avec des plantes sensibles et en particulier ornementales, mettez en place des plants sains.



Dégâts de mineuse (FREDON HdF)

CELERI

Réseau : 2 piègeages

Mouche du céleri (*Euleia heraclei*)

A Hinges (62) et Saint-Omer (62), aucune mouche n'a été piégée.



Mouche de la carotte (*Psila rosae*)

Six mouches de la carotte ont été capturées à Hinges (62), aucune à Saint-Omer (62). Ce sont les larves qui occasionnent les dégâts en creusant des galeries dans des raves, entraînant des pourritures dues à des champignons ou des bactéries secondaires. Les attaques peuvent s'accompagner d'un jaunissement, d'un rougissement ou d'un flétrissement de la végétation. Il est possible de bâcher les parcelles avec un filet anti insecte pour éviter les attaques. Privilégiez les parcelles bien aérées et éloignées des haies si possible.

POIREAU

Réseau : 4 parcelles fixes, parcelles flottantes

Stade : 4 feuilles à récolte

Thrips (*Thrips tabaci*)

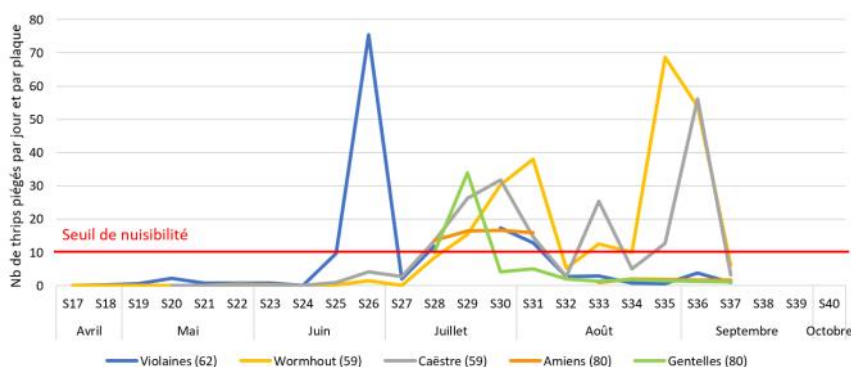


De manière générale, les thrips ne sont visibles que dans le pli des feuilles des variétés à port souple. Grâce aux précipitations des derniers jours, la pression a fortement baissé. Le rafraîchissement des températures et les précipitations prévus à partir de dimanche devraient ralentir leur développement. A Ennetières-en-Weppes (59), 2,4 thrips sont présents en moyenne sur 48% des poireaux observés. A Violaines (62),

seul un thrips a été observé et quelques dégâts sont toujours visibles. A Caëstre (59), des piqûres de thrips sont visibles sur la majorité des poireaux, mais les dégâts restent très légers. A Wormhout (59), la majorité des poireaux sont indemnes de dégâts thrips. Quelques araignées (auxiliaire) ont aussi été observées.

Les dégâts sont causés par la larve et l'adulte. Les piqûres occasionnées par l'insecte évoluent en une multitude de points blancs, affectant principalement la présentation ce qui n'a pas d'incidence en circuit court... Il existe des filets anti-thrips pour couvrir les cultures ou il est possible d'arroser régulièrement (3 fois par jour à dose de 1,5 mm d'eau à chaque fois) pour garder le cornet humide ce qui gêne le développement des thrips.

Dynamique des vols de thrips du poireau capturés par pièges bleus pendant la campagne 2024



Rouille (*Puccinia allii*)

A Caëstre (59), quelques légers symptômes de rouille sont présents sur 68% des poireaux. Les variétés moyennement tolérantes sont touchées. A Wormhout (59), il y a très peu de rouille : 8% des poireaux observés sont touchés. A Ennetières-en-Weppes (59), quelques pieds sont aussi contaminés. Les conditions actuelles sont propices à cette maladie dans l'ensemble, la vigilance s'impose pour les variétés sensibles. La tolérance à la rouille est très variable d'une variété de poireau à l'autre, et le choix d'une variété tolérante est le meilleur levier de lutte contre la maladie. Les conditions nécessaires à l'infection par le champignon sont une période de 4h à 15°C et 100% d'humidité relative : ces conditions sont remplies assez fréquemment en début de journée. Une fois la plante infectée, la rouille se développe entre 10°C et 24°C, avec un optimum à 18°C.



Chenille

A Caëstre (59), quelques chenilles sont toujours présentes. Les dégâts sont toujours localisés à la partie supérieure des feuilles, il n'y a donc pas de gros risque sur cette culture.



Mouche mineuse du poireau (*Phytomyza gymnostoma*) et autres mineuses

Des mines ont été observées sur 4 % des poireaux à Ennetières-en-Weppes (59) sans que l'on ne soit sûr que ce soit *Phytomyza gymnostoma* car les galeries ne descendent pas dans le fût. Dans la bibliographie, d'autres espèces de mineuses peuvent se développer sur poireaux (par exemple *Chromatomyia horticola* ou *Liriomyza nitzkei*) mais généralement elles ne sont pas nuisibles sur poireau. Des pupes ont été récoltées pour essayer de déterminer l'espèce responsable des dégâts observés.



La présence des adultes de *Phytomyza gymnostoma* en parcelle se manifeste par des piqûres blanches alignées sur les feuilles des Alliées, signifiant que des pontes puis des larves apparaîtront dans la culture. La larve creuse des galeries dans les feuilles causant la déformation des plants, l'enroulement et la pliure des feuilles, voire la disparition de plants. Les conditions humides et douces (légèrement inférieures à 15°C) lui sont favorables.



Pustules de rouille sur poireau (FREDON HdF)

Soyez vigilants et allez observer régulièrement vos cultures d'Alliacées (poireaux, oignon, ciboulette, ail, ...) pour détecter les premières piqûres. Si ce n'est pas encore fait (et lorsque c'est possible), couvrez vos cultures d'Alliacées avec un filet anti-insecte. La protection de la culture doit être la plus précoce possible. D'autres méthodes de lutte physique semblent efficaces (ex : coupe au-dessus du fût pour les poireaux à l'automne, désherbage thermique pour les oignons au printemps). Ces techniques doivent être positionnées au bon moment, c'est-à-dire avant la descente de la larve dans le fût ou dans le bulbe (environ une semaine après la détection des premières piqûres). Des mesures préventives peuvent également être appliquées : gérer les tas de déchets d'Alliacées (bâchage, ...) ; détruire et enfouir profondément les résidus de cultures d'Alliacées ; allonger la rotation ; favoriser les auxiliaires (notamment certains hyménoptères parasitoïdes qui semblent jouer un rôle de régulation naturelle vis-à-vis de *Phytomyza gymnostoma* mais de manière très ponctuel).

CHOUX

Réseau : 3 parcelles et 5 piégeages

Stade : pommaison à récolte



Piéride, noctuelle et teigne des crucifères

A Lorgies (62) et Saint-Momelin (59), des chenilles sont présentes sur moins de 5% des choux. A Ennetières-en-Weppes (59), des dégâts sont toujours présents sur tous les choux cabus et des cocons de teigne ont été observés sur 12% des pieds. Les conditions météorologiques prévues pour les prochains jours ne vont pas être très favorables au développement de ces ravageurs. Surveillez vos parcelles pour détecter les pontes et les jeunes chenilles.

Les dégâts sont différents selon le type de chenilles. Les teignes sont toutes petites et font de « la dentelle » avec les feuilles. Les noctuelles sont souvent dans les cœurs des choux fleurs et font souvent des excréments sur la pomme. Dans tous les cas, la présence de chenilles est préjudiciable pour le producteur, leur présence entraînant des pertes de rendement.

Pour éviter que les papillons ne puissent pondre sur les choux ou à proximité, plusieurs mesures préventives peuvent être mises en place : pose d'un filet anti-insectes, désherbage, entretien des bordures de parcelles...



Il existe des solutions de biocontrôle efficaces si elles sont appliquées sur jeunes chenilles. Il s'agit de substances actives *Bacillus thuringiensis subsp. aizawai* et de *Bacillus thuringiensis subsp. kurstaki* (à utiliser en alternance et sur très jeunes larves pour de meilleurs résultats). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrôle>.



Thrips

A Saint-Momelin (59), sur les pièges bleus mis en place, les captures diminuent légèrement avec 7 thrips par plaque en moyenne. Les précipitations des prochains jours seront défavorables au développement du thrips. Les piqûres de nutrition des thrips provoquent l'apparition de nombreux petits calcs, souvent réunis en larges plages, qui finissent par brunir rendant le produit impropre à la commercialisation en circuit long. C'est à la formation de la pomme, quand les feuilles commencent à se resserrer que l'insecte s'installe. Les attaques sont parfois très profondes dans la pomme (jusqu'à 10 feuilles et plus).

Mouche du chou (*Delia radicum*)

A Lorgies (62), les résultats du piégeage des œufs de mouche du chou dans des feutres installés sur choux-fleurs sont récapitulés dans le tableau ci-contre. A Gentelles (80), aucun adulte n'a été capturé. A ce stade, il ne devrait plus y avoir d'impact sur la culture.



Site de piégeage	Noctuelle gamma	Teigne des crucifères
Lorgies (62)	8 ↗	-
Ennetières-en-Weppes (59)	0 ↘	0 =
Saint-Omer (62)	2 ↘	2 =
Illies (59)	17 =	0
Saint-Momelin (59)	2	0 =
Longpré-les-Corps-Saints (80)	0 =	0 =
Trosly-Breuil (60)	0	0 ↘
Esômes-sur-Marne (02)	-	0
Saint-Maulvis (80)	0	0
Douchy (02)	-	0

Semaine de plantation	Pourcentage de plants atteints	Nombre moyen d'œufs/plant atteint
28	40	8
30	100	15,07

Aleurodes

A Lorgies (62), quelques aleurodes sont présents sur 94% des choux fleurs. A Ennetières-en-Weppes (59) et Saint-Momelin (59), sur choux cabus, moins de 5% des pieds sont touchés. Restez vigilants car même si les conditions pluvieuses actuelles ne leur sont pas favorables, elles ne permettent pas de réduire la pression.



Puceron parasité sur chou (FREDON HdF)

Altises (*Phyllotreta sp.*)

A Lorgies (62), des altises sont détectées sur 8% des choux-fleurs. A Saint-Momelin (59), près de la moitié des choux cabus sont colonisés par 1 à 15 altises. Les conditions météorologiques pluvieuses des prochains jours seront défavorables au développement des altises et le stade où la plante est sensible est en général passé (stade 8 feuilles).



Pucerons

Quelques pucerons sont observés à Lorgies (62) et Saint-Momelin (59) sur moins de 10% des pieds. Des auxiliaires sont également présents (araignées, pucerons parasités...). La pression reste faible et les conditions climatiques ne lui sont pas favorables.



Maladies

Des symptômes de maladie sont toujours signalés à Ennetières-en-Weppes (59) et à Saint-Momelin (59), il s'agit selon les analyses d'alternaria. Les conditions humides et les températures douces automnales sont généralement propices aux maladies.

Limaces et escargots

Des limaces et des escargots sont signalées à Lorgies (62) et Saint-Momelin (59). Attention, les températures comprises entre 12 et 24°C et les précipitations prévues dans les prochains jours lui seront très favorables. Les limaces se développent à des températures comprises entre 9 et 20°C, la température optimale étant située autour de 15°C. Les limaces sont constituées à 85% d'eau et sont donc très sensibles à la dessiccation. Pour éviter le dessèchement, elles ont une activité plutôt nocturne et par temps humide, d'où l'intérêt du piégeage pour évaluer le risque sur la parcelle : une fois les dégâts observés, il est souvent trop tard ! Il est conseillé de mettre en place le piégeage avant le semis et de relever les pièges au moins une ou deux fois par semaine.



Il existe des produits de **biocontrôle** autorisés sur limaces. Il s'agit des substances actives suivantes : phosphate ferrique et *Phasmarhabditis hermaphrodita*. Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site :

<https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

CAROTTE

Réseau : 9 pièges + compilation des tours de plaines



Mouche de la carotte

Six captures de mouche de la carotte sont recensées sur une parcelle de céleri située à Hinges (62). Pas de capture cette semaine sur les pièges du réseau situés à Lorgies (62), Haubourdin (59), Saint Omer (62), Bucquoy (62), Marchais (02), Foreste (02), Gentelle (80), et Amiens (80). Pour rappel, le seuil indicatif de risque est de 1 mouche par piège par semaine.



Pucerons des racines

Les premiers pucerons lanigères sont observés sur jeunes carottes et grosses carottes dans l'Aisne.

Maladies foliaires

Maintien d'une faible pression d'alternaria et d'oïdium dans l'Aisne.



Pucerons des racines (source : UNILET)

HARICOT/FLAGEOLET

Réseau : 3 pièges + compilation des tours de plaine



Maladies foliaires (sclérotinia et botrytis)

Le botrytis et le sclérotinia sont toujours observés en parcelle, la pression reste modérée sur l'ensemble des secteurs sauf dans l'Aisne où la pression sclérotinia est plus forte. Les excès de végétation constituent un facteur de risque supplémentaire. Les conditions météorologiques annoncées dans les prochains jours restent favorables au développement de ces maladies foliaires. Restez vigilants.



Sclérotinia sur haricot (UNILET)

Botrytis sur haricot (UNILET)

Héliothis et Pyrale (chenilles foreuses)

Les captures d'héliothis sont peu nombreuses. Il n'a pas été observé de dégâts ou de chenilles en parcelle cette semaine.



Sites de piégeage	Captures hebdo-
ARVILLERS (80)	9
ESMERY-HALLON (80)	1
PONTHOILE (80)	0

Pour rappel, le piégeage fournit une information sur l'activité et les vols des papillons mais il n'y a pas de corrélation entre le niveau de capture et les dégâts potentiels. Le risque existe dès 1 papillon piégé par jour.

L'observation des parcelles est indispensable pour évaluer le risque et doit être renforcée à partir de la floraison : recherche d'œufs sur la face inférieure des feuilles, de chenilles dans la végétation, de trous dans les tiges et les gousses. Les œufs éclosent en 7 à 10 jours selon les températures. La chenille d'Héliothis est « baladeuse » tandis que celle de la pyrale s'introduit rapidement dans une tige ou une gousse pour ne plus en bouger.

Pour l'Héliothis comme pour la pyrale, l'attractivité des haricots est maximale au moment de la floraison et du grossissement des gousses, et augmente avec la diminution des cultures attractives pour les papillons. Les haricots à gousses tendres et à gros grains (haricots plats, beurre, flageolets) sont particulièrement appétents pour les chenilles.

Il existe des produits de biocontrôle autorisés sur Héliothis et pyrale. Il s'agit des solutions à base de Bt (*Bacillus thuringiensis*). Retrouvez la liste actualisée des produits de biocontrôle sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Ces produits étant sensibles au lessivage, les appliquer en l'absence de risque de pluie ou après une irrigation.



Dégâts Héliothis (UNILET)



Papillon d'Héliothis (UNILET)



Chenille d'Héliothis (UNILET)

ENDIVE

Réseau : 1 parcelle fixe et 12 piégeages

Stade : plus de 10 feuilles à couverture du sol

Mouche de l'endive (*Napomyza cichorii*)

Très peu de captures ont été réalisées cette semaine, elles sont récapitulées dans le tableau ci-dessous.



Site de piégeage	Mouche de l'endive													
	S25	S26	S27	S28	S29	S30	S31	S32	S33	S34	S35	S36	S37	S38
Arras (62)	0	1	1	1	1	0	4*	3	4	0	0	0	0	0
Avelin (59)	-	0	2	1	0	1	1	0	4	1	3	0	0	1
Boiry-Notre-Dame (62)	-	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-
Boursies (59)	-	0	1	0	0	0	-	0	1	2	1	0	0	0
Beaumontz-les-Cambrai (59)	1	1	0	0	0	2	0*	0	1	1	0	0	1	0
Haisnes (62)	0	4	2	0	2	3	0	1	0	1	0	0	1	0
Laventie (62)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Marcelcave (80)	-	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	-	0
Marcoing (59)	0	0	0	0	2	0	0*	1	1	1	0	0	0	0
Metz-en-Couture (62)	4	0	1	0	0	0	1*	1	7	1	0	0	16	0
Pouilly-sur-serre (02)	0	0	0	0	0	0	0	3	-	0	0	0	2	0
Soyécourt (80)	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	-	0	0	3
Ailly-le-Haut-Clocher (80)	-	-	-	-	0	0	0	0	-	0	0	-	0	-

Pucerons lanigères (*Pemphigus bursarius*)

Plusieurs parcelles des Hauts-de-France sont atteintes par les pucerons lanigères, des pucerons aptères sont encore bien visibles dans le sol et de nombreux pucerons ailés sont sur le vol retour vers les peupliers. Les captures augmentent dans les bacs jaunes. Des mouches *Thaumatomyia* spp. (auxiliaires dont la larve se nourrit des *Pemphigus* aptères) sont toujours piégées aussi dans les bacs jaunes. Ces données indiquent qu'un contrôle naturel est en place. Il est malheureusement impossible de savoir s'il sera suffisant. Surveiller l'apparition d'un feutrage blanc sur le sol ou la présence d'aptères en détarrant quelques plantes.



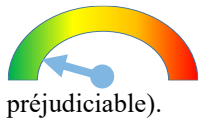
Site de	Pucerons	<i>Thaumatomyia</i>
Arras (62)	0	3
Avelin (59)	0	10
Beaumontz-les-Cambrai (59)	0	2
Boursies (59)	2	27
Haisnes (62)	41	24
Laventie (62)	3	1
Marcelcave (80)	0	0
Marcoing (59)	3	0
Metz-en-Couture (62)	0	3
Pouilly-sur-serre (02)	2	1
Soyécourt (80)	0	1



Pucerons lanigères et dégâts sur endive (TY Consulting)

Pucerons du feuillage

Un seul individu a été observé cette semaine à Haisnes (62) sur 4% des plantes. Des auxiliaires (araignées) sont aussi présents. A surveiller dans les semaines à venir car leur présence sur le feuillage peut conduire à les retrouver au forçage notamment lors des forçages précoces (ces pucerons ont la capacité de se maintenir dans les collets une fois les plantes arrachées).



Cicadelles

Des piqûres de cicadelles et de nombreux individus ont été observées à Haisnes (62). Attention de ne pas confondre ces piqûres (non préjudiciables) avec celles de la mouche de l'endive (ravageur préjudiciable).

Alternaria (*Alternaria dauci*)

L'alternariose (*Alternaria* sp) est toujours présente sur 100% des plantes à Haisnes (62). Ce champignon entraîne l'apparition de petites taches circulaires, de couleur jaune et cernées de rouge, qui deviennent ensuite brunes en grandissant. La maladie est favorisée par un temps doux (températures comprises entre 15 et 25°C, optimum 20°C) et humide. Les successions de pluies et de soleil lui sont très favorables: l'humidité favorise la fructification sur les lésions et le temps sec permet la dissémination des spores. Surveillez l'apparition des premiers symptômes. Soignez le désherbage, le laiteron est aussi sensible à la maladie et les symptômes apparaissent souvent sur cette plante avant d'être visible sur endive.



Limaces

Quelques limaces sont présentes à Haisnes (62) (voir la partie CHOUX pour la biologie et les mesures prophylactiques et de lutte).



NOTES NATIONALES

Les nouvelles notes biodiversité sont disponibles : « Coléoptères » et « Papillons » ! Il s'agit des 5ème et 6ème notes nationales « biodiversité » après les notes « Vers de terre », « Abeilles sauvages », « Flore des bords de champs » et « oiseaux ».

Voici [le lien](#) d'accès aux documents.



Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture et le ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto, et celui du Conseil Régional Hauts-de-France.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Laurent DEGENNE - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Avec la participation de AGRIFREEZ/TRINATURE, ARDO/AGORIS, BONDUJELLE, CETA ENDIVES ARTOIS, ELCHAIS, Endilaon, EXPANDIS, Marché de Phalempin, Natur'coop, GREENYARD/OP Vallée de la Lys, OPLINORD, OPLVERT, Primacoop, SITEMA, SODELEG, TY Consulting, et des producteurs observateurs.

Bulletin rédigé par les animateurs régionaux de la filière cultures légumières - Tous légumes : L. DURLIN - FREDON Hauts-de-France ; Oignon : L. TANCHON - PLRN ; Chou-fleur, chou : V. OSTYN - PLRN ; Poireau : A. ESPINASSE - PLRN ; Salades : O. BAUDE - PLRN ; Carotte, Epinard, Pois de conserve et Haricots verts : H. BAUDET - UNILET ; Endive : M. BENIGNI - APEF ; V. DUVAL - FREDON Hauts-de-France.

Coordination et renseignements : Aurélie ALBAUT - Chambre d'agriculture de la Somme / Samuel BUECHE - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF et Chambre d'Agriculture des Hauts-de-France